

CDC SAINT-LOUBÈS

Épluchures et restes : une nouvelle collecte de déchets à l'essai

ENVIRONNEMENT Trois communes du secteur de Saint-Loubès testeront le nouveau ramassage de biodéchets compostables pour faire baisser la facture

Gaëlle Richard
g.richard@sudouest.fr

Épluchures, arêtes de poisson, restes de viande, coquillages... Trois communes du secteur de Saint-Loubès auront, à partir de janvier 2020, un bac spécialement dédié à ce compost nouvelle génération. Le but du Semoctom, à l'origine de cette initiative : faire baisser la facture de la collecte des déchets. Cela suppose un tri plus fin à la maison.

Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Beychac-et-Cailleau seront les pionniers de leur territoire pour cette collecte qui existe déjà chez leurs voisins d'Izon. Le Semoctom projette de ramasser 30 à 40 kg de déchets organiques par habitant chaque année. Sans cette collecte spéciale, ils seraient incinérés. Sachant que la tonne incinérée coûte 100 euros, le syndicat espère ainsi, à terme, économiser. Cela nécessite un investissement, notamment l'achat d'une nouvelle benne à ordures de biodéchets (250 000 euros).

Entraide entre voisins

Les ordures ménagères résiduelles (bac gris) partent actuellement à l'incinération alors qu'elles sont constituées de 30 % de matière organique (ou biodéchets), 20 % de

recyclable et 8 % de verre et objets devant être déposés en déchetterie. Il fallait donc agir car la loi de Transition énergétique impose une diminution des déchets. Or, le Semoctom constate une augmentation depuis 2010 (surtout de ce qui part en déchetterie). Le syndicat prévient : « Si rien n'est fait, la taxe sur les activités polluantes coûtera 230 000 euros en 2021 et 680 000 euros en 2025. »

« Nous avons un potentiel de 500 tonnes à détourner de l'incinération. Nous devrions les récolter sur une année, estime Jean-Luc Lamaison, président du Semoctom. Cela n'est pas suffisant pour acheter un équipement de traitement. Nous avons donc passé un partenariat avec nos voisins, le Smicval de Saint-Denis-de-Pile, qui procède déjà à ce genre de collecte. Il dispose d'une infrastructure de compostage. »

Distribution de bio-seaux

Concrètement, il y aura donc, dans ces trois communes, deux sortes de collectes instaurées une semaine sur deux. Semaine 1 : seront ramassées les poubelles à couvercle jaune (tri) et celles à couvercle marron (biodéchets) dont les bacs seront distribués à l'automne. Semaine 2 : ce sera au tour des biodéchets (marron) et



La nouvelle benne à biodéchets se commande depuis la cabine de conduite. Elle sera mise en service en janvier 2020. PHOTO G. R.

des ordures ménagères (couvercle rouge). Les biodéchets seront collectés chaque semaine. La nouvelle benne passera là où elle le peut sinon la benne classique, moins imposante, fera le travail ou encore des bacs de réception seront placés aux endroits trop étroits pour le passage des bennes afin que les habitants puissent venir déposer eux-mêmes.

Les 18 000 habitants concernés recevront une nouvelle poubelle à roulettes de 120 litres ou 60 litres, un bio-seau ajouré pour éviter les mauvaises odeurs dues à la dé-

composition, un paquet de sacs en papier kraft à glisser dans le seau et un guide explicatif.

Des réunions publiques auront lieu en septembre. Durant tout l'automne, six à huit agents, recrutés par le Semoctom, iront à la rencontre des habitants et expliqueront la nécessité de la démarche et comment trier ses biodéchets.

Petite précision, cette nouvelle collecte ne remplace pas le compost que certains font chez eux puisqu'elle peut recevoir, au contraire du compost classique, les

DANS LE BAC

DÉCHETS ALIMENTAIRES Entreront dans le bac, les comestibles (viande, légumes, restes de pain, frites...) mais également épluchures, coquilles d'œuf, coquillages, os, arêtes de poisson, sachets de thé, fleurs fanées, marc de café, essuie-tout (non souillés de produits ménagers).

restes de viande et les coquillages. Tout sera effectif en janvier prochain.

SAINT-LOUBÈS

Bientôt une aire de covoiturage

Le Conseil de la Communauté de communes (CdC) du secteur de Saint-Loubès, s'est réuni jeudi dernier. La CdC prendra en charge la totalité du coût du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales ou communales 2019 (FPIC), soit 869 469 euros. Le président, Philippe Garrigue, a rappelé que ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à d'autres, moins favorisées.

Dans le cadre du plan départemental de covoiturage, une aire de 49 places sera aménagée à Monttussan, située le long de la route départementale 115, à l'intersection de la route de la Loubère. Le montant de l'opération est estimé à 205 000 euros HT, la Région prend en charge l'aménagement de l'arrêt de bus pour 75 000 euros HT, la CdC participera pour 65 000 euros et le Département, 65 000 euros.

Le Conseil régional assure le transport scolaire des élèves sur



Le Conseil, réuni jeudi dernier. PHOTO J.-P. N.

l'ensemble du territoire et pour la rentrée 2019, une nouvelle politique harmonisera les tarifs en fonction du quotient familial. La participation des familles sera de 30 à 150 euros par élève à l'année.

Les liaisons douces en débat

Une grande partie du conseil a été consacrée à la mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces pour les vélos et les piétons. Le

but est de relier les communes, les bourgs et de favoriser les déplacements vers les écoles, collèges et infrastructures sportives. Chaque maire est venu au tableau présenter l'existant et les priorités pour sa commune. C'est un énorme projet qui prendra des années pour relier toutes les villes du territoire, mais les élus y croient beaucoup, comme la population. **Jean-Pierre Nowak**

UN TOUR À SAINT-LOUBÈS

Le bilan positif du club de rugby

SPORT Mercredi, l'URC XV (Union Rugby Clubs), issue du rassemblement en 2018 des seniors de l'EASL (Ambarès et Saint-Loubès) et l'US Izon, tenait sa première assemblée générale au club house du complexe sportif Max-Linder. En présence de José Gonzalez, adjoint délégué aux sports et aux associations, et des présidents d'honneur Jean-Pierre Malbet et Jean-Jacques Rey, les coprésidents Stéphane Frisach et Nicolas Pisanelli ont ouvert la séance. Ils ont relaté une saison exceptionnelle, avec le bouclier de champion de Gironde, la place de finaliste de la ligue régionale et de quart de finaliste du championnat de France de 4^e série. José Gonzalez a salué le beau parcours de l'équipe pre-



Sylvie Batby et Julie Brunie-Tajan. PHOTO JEAN-PIERRE NOWAK

mière et de la réserve, ainsi que le travail du comité directeur. Reprise des entraînements le vendredi 2 août à 19 h 30, au stade Cassignard à Izon, et premier match le dimanche 15 septembre.

Il était une fable

SCÈNE Jeudi, Sylvie Batby et Julie Brunie-Tajan, les deux comédiennes de la compagnie bordelaise de La Marge rousse, ont présenté à la médiathèque leur spectacle autour des « Fables » de La Fontaine. Une première fois le matin, avec les élèves de CP, avec leur professeur Natalia Da Silva et l'après-midi pour le CMI et Fabienne Beyne, de l'école Paul-Jean-Toulet. Elles ont revisité cinq célèbres fables, en les modernisant, comme « Le loup et l'agneau » en marionnettes, ou « Le corbeau et le renard » en chanson.



Le comité. PHOTO J.-P. N.